

Les sources de Noé

..... Décembre 2014

Sommaire

- Édito de M. le Maire
- Programme des festivités
- Informations pratiques
- Vie de la commune
- Réalisations et projets en cours
- Bilan sur les Temps Activités Périscolaires
- Côté pratique : Zoom sur l'élagage des arbres
- Elections : n'oubliez pas de vous inscrire !
- Le pont



Source des Berges de la Garonne

Madame, Monsieur,

Avec ce nouveau bulletin d'informations, vous retrouverez la vie locale de notre village. Nous n'oublierons pas ce 11 novembre 2014 où notre jeunesse a animé la cérémonie du monument aux morts.

En cette fin d'année, je vous souhaite à tous un joyeux Noël et une bonne année 2015 pour vous et votre famille.

Jean Paul Feuillerac, votre Maire

Informations pratiques

■ Planning des encombrants

Lundi 9 mars 2015

■ Service d'Urgence

Service des Eaux (SMEA Réseau 31)

05 61 17 30 30

Syndical Intercommunal

d'Assainissement : 05 61 87 60 55

ERDF : 09 72 67 50 31

GRDF : 08 00 47 33 33

Samu depuis un portable : 112

Allo Médecin Midi-Pyrénées: 39 66

Gendarmerie Carbonne : 05 01 87 83 17

Police Urgence Secours : 17

Pompier : 18

Site de la mairie : www.mairie-noe.fr

Pour contacter l'accueil de la mairie :
accueil@mairie-noe.fr

Pour contacter le CCAS :
ccas@mairie-noe.fr

Le programme des festivités

retrouvez-le sur le site internet de la ville de Noé : www.mairie-noe.fr

Le Dimanche 14 décembre : Marché de Noël - Salle des Sports – Route de Toulouse de 10 heures à 18 heures - De nombreux artisans créateurs - Restauration sur place - Manège gratuit pour les enfants.

Le Samedi 20 décembre « Passeurs d'histoire » Thème Les « Fêtes et refêtes à Noé » - Maison de Pardailhan– de 15 h à 18 heures

Les samedis - 10 janvier et 31 janvier : Club de discussions à la Maison Pardailhan – 11 h - 12 h - Consulter le site de l'association Solsand pour découvrir les thèmes (www.solsand.fr)

Le samedi 24 janvier : Repas des Aînés

Le samedi 28 mars 2015 : Carnaval (point de rendez-vous aux écoles)

Un grand remerciement à Christian LAHARY qui est l'auteur de toutes les photographies qui illustrent agréablement ce petit bulletin.

La vie de la commune



Les enfants au feu de la St-Jean

Le samedi 28 juin, malgré un temps pluvieux et frais, parents et enfants se sont retrouvés nombreux pour la retraite aux flambeaux. Le joyeux cortège s'est dirigé sous les rythmes endiablés de la troupe de musique « Les bombas » vers les berges de la Garonne où, comme chaque année, un immense feu de la Saint Jean s'est consumé tard dans la nuit. La soirée s'est terminée autour d'une petite collation...



Le forum des associations qui s'est tenu le samedi 6 septembre a connu un vif succès. De nombreuses activités culturelles, sportives, de loisirs et des animations étaient proposées aux noémiens. Nous remercions toutes les associations pour leur participation et leur investissement au quotidien dans la vie de notre village. (Photo des professeurs de l'école de musique de Noé lors du forum)

Du 11 au 14 juillet, la fête locale fut un succès avec des temps forts comme le traditionnel cassoulet qui ouvre la fête, le feu d'artifice du samedi soir, le repas moules-frites du dimanche animé par la banda « Los Pagallous » mais aussi les jeux traditionnels proposés aux enfants le lundi après-midi. La fête du terroir, organisée le 14 juillet par Paulette Prévost-Ducours et Bernard, son conjoint fut une belle réussite.



Inauguration de la Journée du patrimoine



Le Repas «Moules-frites»

Expositions diverses, démonstration de battage à l'ancienne, défilé des « Marjorets », repas champêtre et concert avec Michel Etchevery...etc , ont rythmé une journée festive bien remplie. Nous remercions les organisateurs pour leur investissement et leur dynamisme.



Battage à l'ancienne

Le lundi après-midi les enfants de Noé ont pu participer dans la bonne humeur à des jeux traditionnels - course à l'œuf, tir à la corde, course en sac ... au jardin public. Ils ont tous été récompensés pour leur participation et leur bonne humeur.



Enfants de Noé



Le Groupe à Marquefave

Le dimanche 21 septembre, fête du patrimoine, M. Dejean nous a fait découvrir de belles demeures et monuments « Tout autour de Noé ». Au programme : visites guidées de l'église de Saint Sulpice, de la commanderie , de l'hôtel de Bataille, découverte du château de Ribonnet et de ses chais, visite du superbe château de Marquefave . La journée s'est clôturée par un goûter sur la terrasse du château. Vous pouvez découvrir la vidéo de cette belle journée sur le site www.mairie-noe.fr. Nous remercions très chaleureusement tous les propriétaires de ces très belles demeures qui nous ont accueillis avec autant de convivialité et de gentillesse ainsi que notre guide, M. Dejean, sans qui cette journée n'aurait jamais existé.

La commémoration de la « grande guerre »

De nombreux noémiens, collégiens, enfants des écoles de Noé sont venus honorer nos morts à la guerre de 14-18. Les collégiens avaient préparé un chant, une lecture de textes de poilus, les enfants de l'école ont déposé une fleur, une petite pensée, pour chaque mort et ont chanté la Marseillaise. La cérémonie s'est poursuivie par l'inauguration de l'exposition sur la Grande Guerre qui fut une belle réussite. Les élèves ont pu visiter avec leurs enseignants cette

exposition et se sont montrés très intéressés et curieux de mieux connaître cette triste période. Nous remercions toutes les personnes qui se sont investies dans cet évènement donc dont M. Soler et Laffont, Mmes Grefeuille et Aguerre, les enseignants et les animateurs de l'ALAE.



Mais aussi

La traditionnelle foire de la Saint Martin a connu un vif succès. De nombreux visiteurs étaient présents pour découvrir les produits du terroir ou artisanaux, chiner des bibelots, outillages, vêtements, jouets... plus de 200 exposants étaient réunis sur les esplanades. L'association « Atelier artistique de Noé » exposait, comme chaque année, à la maison de Pardailhan sur le thème « Le Volvestre au fil du pinceau ». Nous félicitons l'ensemble des artistes, petits et grands, pour leur travail et les belles œuvres présentées qui ont fait, encore une fois, le succès de cette exposition.



Le samedi 25 octobre, dans le cadre des rencontres sur « la mémoire de Noé » des personnages bien connus de la commune nous ont fait partagés leurs souvenirs sur le thème de la Garonne. Animée par Sandrine Fontes, de l'association Solsand, cette rencontre a permis de faire « passer un petit bout de l'histoire » de notre commune. Vous retrouverez les dates et thèmes des prochaines rencontres sur le site de la commune ou par voie d'affichage. L'objectif de ces échanges est de faire, des témoins de l'histoire ancienne ou récente de notre village, « des passeurs d'histoires » afin de laisser à ceux qui nous succéderont des témoignages écrits ou vidéos.

Les sources de Noé

L'association Solsand vous propose de vous retrouver périodiquement à la maison de Pardailhan pour participer, petits et grands, à des débats sur des sujets thèmes d'actualité. Les deux premières rencontres sur les thèmes « Faut-il supprimer les notes à l'école ? » et « A quoi sert l'Art ? » ont été riches d'échanges. Retrouvez, sur le site de l'association www.solsand.fr, les dates et thèmes des débats à venir et venez y participer nombreux.

Réalisations et projets en cours

La période estivale a été propice à la réalisation de travaux aux écoles afin d'améliorer le bien-être et les conditions de travail de tous : travaux de réfection et de rénovation des classes et des lieux communs.

Des équipements, matériels ont été achetés pour les T.A.P dont la mise en place a nécessité l'embauche de nouvelles animatrices pour encadrer les enfants.

L'ensemble des classes et des bâtiments de l'école primaire disposent aujourd'hui d'une connexion internet et d'un équipement informatique. Un local jouxtant l'école a été mis à la disposition des enseignants pour travailler et se réunir. Les fenêtres de l'école maternelle devraient être changées en 2015 pour un meilleur confort thermique et acoustique.

Le futur restaurant scolaire

La commission d'appel d'offres avait retenu, dans le cadre d'un marché à procédure adaptée, trois bureaux d'architecture sur 35 candidatures pour présenter une offre à la commune. L'architecte est aujourd'hui choisi et les études peuvent débuter en vue de procéder au dépôt du permis de construire. Les attributions de subventions de l'Etat (DETR), à hauteur de 50 %, ont été notifiées à la commune.

Le lotissement « En Pardeilhan »

Les travaux de viabilisation des terrains du futur lotissement ont commencé début octobre. Vingt-trois lots d'une superficie moyenne de 1200 m² seront mis à la vente début 2015. Il faut s'adresser au secrétariat de la mairie pour avoir des informations sur les modalités d'acquisition des terrains.



des travaux. Fin mars, le bâtiment devrait être terminé... et nous pourrions alors débuter l'aménagement intérieur de la médiathèque. Les demandes de subventions pour l'acquisition du mobilier, du matériel informatique, des ressources logicielles sont en cours de traitement auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles et du Conseil Général.

La médiathèque municipale

La construction avance conformément à la programmation

En bref ...

Le cheminement piétonnier du Chemin Lafitte est en cours. Ainsi, nos collégiens seront plus en sécurité pour se rendre à pied ou à vélo au collège.

Le revêtement du tablier du pont de Montaut a été entièrement refait. La mise en souterrain de l'électrification du quartier Faugères est achevée.

Un premier bilan des T.A.P - Temps d'Activités Périscolaires

La réforme sur les rythmes scolaires voulue par le ministère de l'éducation s'est accompagnée de la mise en place des Temps d'Activités Périscolaires (T.A.P), non obligatoires pour les enfants. Le Conseil d'école extraordinaire du 3 Juin 2014 a arrêté la plage horaire de 16 h 15 à 17 h 00 chaque après-midi d'école. La mise en place et l'offre des activités sont de la responsabilité de la municipalité qui a souhaité, pour cette année, proposer un grand choix d'activités gratuites alors que de nombreuses communes ont demandé une participation financière des parents. La volonté de la commune et la qualité du travail du personnel de l'ALAE sont à l'origine du succès

des TAP : 103 enfants de l'école maternelle sur 118 participent aux TAP de façon régulière, et 215 enfants sur 247 en école élémentaire. Cet engouement est dû à la diversité des activités puisque chaque enfant peut participer à une activité différente chaque après-midi de la semaine. Aperçu non exhaustif de l'offre : arts plastiques (conception d'objet pour Halloween, etc.), sports (football, basket, ping-pong, etc.), musique, chants, danses (Zumba, Country, etc.), informatique, temps libre, relaxation, secourisme, éducation civique, etc. L'objectif premier de la commune semble atteint : la satisfaction des enfants et des parents.

Côté pratique : Zoom sur l'élagage : un enjeu pour tous

Le propriétaire a la responsabilité de l'élagage des arbres et haies plantés sur sa propriété vis-à-vis de ses voisins mais aussi d'ERDF. C'est sur cette dernière obligation que nous insisterons en raison d'incidents qui se sont produits récemment sur la commune.

L'élagage est à la charge du propriétaire ou de l'occupant si les trois conditions suivantes sont réunies :

- la plantation est postérieure à la ligne électrique ;
- les distances entre les branches et la ligne électrique ne respectent pas la réglementation ;
- l'arbre est planté en propriété privée et déborde sur le domaine public où est située la ligne électrique.

Dans les autres cas, l'élagage des végétaux est à la charge d'ERDF.

Conseils pratiques :

- Aux abords des lignes, plantez vos végétaux en prenant en compte les distances à respecter une fois les plantations arrivées

Réseau	Câble nu	Câble isolé
Basse Tension	1 m	0 m mais pas de frottement
Haute Tension	2 m	0 m mais pas de frottement

Distances minimales préconisées par ERDF

à maturité

- Entretenez régulièrement votre végétation pour la sécurité de tous
- Vérifiez que votre responsabilité civile prend bien en charge les dommages susceptibles d'être

causés par les arbres dont vous êtes propriétaire. Si par exemple les branches d'un de vos arbres touchent une ligne électrique et que le frottement répété entraîne une usure du fil provoquant des dommages électriques chez vos voisins, vous en serez financièrement responsable. Cette mésaventure est arrivée récemment à un habitant de Noé !



Ne jamais toucher un arbre dont les branches sont trop proches d'une ligne en câble nu (à moins d'1 mètre en Basse Tension et 2 m en Haute Tension) ou en contact direct avec un câble isolé

- Ne jamais toucher une branche tombée sur une ligne mais prévenir le service dépannage d'ERDF au 0 810 333 044
- Ne jamais faire de feu sous les lignes électriques

Election : n'oubliez pas de vous inscrire, nouveaux noémiens et jeunes majeurs !!

Deux scrutins à l'horizon de 2015 : les élections cantonales et les élections régionales

Nouveaux noémiens : vous venez de vous installer à Noé, n'attendez pas le 31 décembre pour vous inscrire sur la liste électorale de la commune. Il vous suffit de vous présenter au secrétariat de la mairie muni(e) de votre carte d'identité, d'un justificatif de domicile (de - de 3 mois) et accessoirement, de votre ancienne carte d'électeur. Même si vous ne devez recevoir votre nouvelle carte qu'en mars prochain, sachez que votre inscription prendra effet le 10 janvier 2015.

Jeunes majeurs : Théoriquement l'INSEE nous adresse, en temps utile, la liste des jeunes gens atteignant 18 ans avant le 28 février de l'année suivante. Ce sont les « inscrits d'office » que nous avertissons aussitôt pour leur éviter de se déplacer. Mais il peut arriver que, par suite d'un déménagement récent, par exemple, vous ne figuriez pas sur la liste de l'INSEE. Si vous avez quelques doutes à ce sujet, rien ne vous empêche de venir vous inscrire spontanément. Vous ne serez plus un « inscrit d'office » mais un « inscrit volontaire » et nous aurons le plaisir de vous connaître.

Par ailleurs, nous remercions les propriétaires de nous signaler le départ de leurs locataires vers d'autres communes. A chaque scrutin électoral, nous sommes submergés de courriers électoraux rejetés par la poste pour la raison 'N'habite plus à l'adresse indiquée ». Merci de nous aider.



Le Pont

DE L'AUTRE CÔTÉ, AVANT car on l'appelait comme ça, on s'y rendait en bateau par le bac pour se promener, pour travailler ;

DE L'AUTRE CÔTÉ AVANT, on cultivait les jardins ;

DE L'AUTRE CÔTÉ AVANT, on y tapait les haricots ;

DE L'AUTRE CÔTÉ AVANT, la jeunesse de l'époque y passait des journées entières à discuter

AUJOURD'HUI, depuis son inauguration en 1973

DE L'AUTRE CÔTÉ, il y a une friche, plus de jardins, plus de jeunesse, plus de bac, plus de passeurs.

ON PASSE SUR UN PONT.